

## **Classes de 6<sup>èmes</sup> - 07/10/2020**

En présence de :

Madame Delahaie directrice du collège ; Madame Salaün REP des 6<sup>èmes</sup> ; Madame Marcin, présidente de l'APEL ; Madame Haidar, parent coordonnateur APEL en 6<sup>ème</sup>, les Parents Correspondants : Mmes Canat et Dupuis-Henry (601), Mme Raymond (602), Mme Douville (603), Mmes Cunéo et Sciolette (604), Mme Voguet et Mr Megy (606), Mmes Chenelat Durand et Letaief (607) et Mmes Bruneel Stoskopf et Perriot (608)

M. Silvain, parent coordonnateur APEL en 6<sup>ème</sup>, les Parents correspondants : Mme Misselin (602), Mme Dubus (603), Mmes Cadiou et Isker (605) ayant été excusés.

La réunion s'est tenue en distanciel.

\*\*\*\*\*

En préambule, Madame Delahaie et Madame Salaün tiennent à remercier les parents correspondants présents pour leur engagement durant cette année de 6<sup>ème</sup>, pour le rôle de relais officiel qu'ils vont jouer entre les familles et l'Etablissement. Elle souligne que l'APEL et la Direction ont toujours travaillé ensemble dans la confiance, et souhaite que cela continue ainsi, dans l'intérêt de tous, enfants et familles.

### **Ordre du jour**

\*\*\*\*

#### **1- Classe de Sixième et bilan de la rentrée :**

En ce début d'année, certains enfants manquent de maturité, probablement lié au confinement, mais ils ont une année pour grandir et ils seront accompagnés par les enseignants et tout le personnel pour être au point pour le reste du collège. Les enfants doivent apprendre à avoir une posture d'élève, et c'est encore plus difficile après la période Covid. Les enfants doivent réapprendre la vie en collectivité où il y a des règles à respecter : le vivre ensemble, les échanges, l'écoute sont à remettre en place. Les exigences sont beaucoup plus fortes au collège.

La 6<sup>ème</sup> représente une fin de cycle, les professeurs ont l'obligation de faire des révisions en ce début d'année. L'organisation n'est pas faite à la carte, mais selon un projet éducatif auquel les parents adhèrent en inscrivant leurs enfants à Saint Michel de Picpus.

Mme Delahaie rappelle que Saint Michel de Picpus est un établissement privé sous contrat d'association avec l'état, les enseignants sont des fonctionnaires de l'Education Nationale et ne sont pas salariés de SMP. En cas de souci avec un enseignant, Mme Courtoux-Escolle en informe le rectorat, mais ne peut pas agir directement.

Les programmes et le nombre d'heures à Saint-Michel sont tels qu'instaurés par la réforme du collège. Au sein de ce cadre, l'établissement à toute liberté de l'enrichir de projets pédagogiques ou d'heures de méthodologie, comme cela est fait en 6<sup>ème</sup>.

En revanche, les heures ne peuvent pas être dédoublées en demi-groupe comme l'on veut, car l'enveloppe horaire (DHG) attribuée par le rectorat n'est pas extensible.

Concernant les cours d'EPS, il n'y a pas de solution parfaite : sur les 3 heures d'éducation physique et sportive, une partie est dédiée au transport pour se rendre sur les lieux, cela permet d'avoir accès à des espaces ouverts, verts.

Les élèves s'attardant souvent dans les vestiaires, le retour au Collège et en classe se fait avec du retard ; l'organisation sera revue avec les élèves et les professeurs.

En cas de très grosse intempérie, les salles de classe restent à disposition du professeur d'EPS ; ainsi les enfants pourront parler de pratique sportive et utiliser les ENI (Ecran Numérique Interactif) pour rester à l'intérieur de l'établissement.

## **2- Absences de Professeurs**

De façon générale, Madame Delahaie, Directrice du Collège, rappelle qu'il faut un délai d'absence minimum de 15 jours consécutifs pour que l'Etablissement puisse faire une demande de remplaçant et en chercher un. Il peut y avoir plusieurs raisons aux absences de courte durée des professeurs : formation, enfant malade, etc....

Néanmoins, l'établissement Saint Michel de Picpus a dédié une personne pour gérer les absences de courte durée des professeurs, proposer des aménagements d'emploi du temps pour diminuer le nombre d'heures de permanence des élèves et bien mettre à profit le temps scolaire.

Mme Delahaie rappelle que même s'il peut y avoir quelques heures de cours en moins, les enfants ne sont qu'en 6ème, et disposent de 4 ans pour mettre en place toutes les compétences requises pour leur scolarité.

## **3- Poids des cartables et livres numériques**

Le livre partagé est compliqué à mettre en place en période de Covid.

Pour l'utilisation des manuels numériques, il faut un temps d'adaptation car les anciennes éditions ne sont pas forcément toutes disponibles sous la forme numérique.

Pour celles qui sont disponibles, les enseignants demandent les droits aux éditeurs, cela prend un peu de temps. Avec la réforme du lycée, le collège n'a pas forcément acquis de nouvelles éditions.

Certains enseignants ont leurs habitudes et souhaitent que les élèves aient tous leurs manuels ou veulent absolument le classeur entier, plutôt que les feuilles du classeur et parfois même que les enfants disposent de tout le matériel à chaque cour.

Cependant, il est important que les parents prennent le temps de faire le cartable avec leurs enfants tous les soirs, car trop d'élèves y mettent tous leurs livres et cahiers alors qu'ils n'en avaient pas l'utilité.

Il est rappelé que les enfants ont la possibilité de laisser leur cartable dans leur salle de classe dédiée qui est fermée à clé ; il en est de même pour le jeudi matin. Mais il est constaté que plus de la moitié des élèves en 6ème veulent absolument garder leurs cartables.

## **4- Ecole directe/Google éducation**

Concernant les notes sur Ecole Directe, la Directrice rappelle qu'il y a en général une semaine de délai entre le moment où le professeur saisit la note dans le logiciel et le moment où elle est visible. Cela laisse aux enfants le temps de recevoir leur copie et de d'annoncer eux-mêmes les notes à leurs parents.

Pour tout problème d'accès, ou perte de mot de passe Ecole Directe, faire un courriel à [sosmotdepasse@mpicpus.fr](mailto:sosmotdepasse@mpicpus.fr)

Le message sera adressé par les parents **en une fois**. Ces derniers recevront dans les 48h à 72h le nouveau code d'accès sur leur adresse email communiquée lors de l'inscription à Saint Michel de Picpus. Le mot de passe n'est pas adressé à l'élève. Aller vérifier dans les Spams que la réponse ne s'y est pas perdue.

Les professeurs n'ont pas pu, en début de d'année scolaire, renseigner Ecole Directe car le logiciel n'est actif qu'une fois que tous les groupes de classe sont constitués. Au jour de la date de la réunion trimestrielle des PC et PCC en 6<sup>ème</sup>, ils y ont accès depuis une dizaine de jours.

Concernant les comptes Google éducation, les identifiants sont en cours de distribution en version papier remise par le REP aux élèves. Ces comptes permettront aux enfants de se connecter à distance en cas re-confinement. En effet, Ecole Directe peut saturer en cas d'un nombre important de connexions en même temps. Un message sera transmis par l'A.P.E.L aux parents afin de faire un point sur les connexions aux comptes école directe et google éducation.

Une charte pédagogique de l'enseignement à distance est en cours de co-rédaction avec les différents membres de la communauté éducative, dont l'APEL ; elle a été distribuée à chaque élève et adressée aux parents par Ecole Directe. Un sondage sera fait prochainement pour savoir de quel matériel disposent les élèves chez eux ; ce qui pourrait servir aux enseignants, afin qu'ils adaptent leurs cours notamment en cas de re-confinement.

La journée pédagogique du 2 novembre sera dédiée à l'utilisation des ENI pour les professeurs. Il n'y aura pas de cours. Le retour en classe après les vacances de la Toussaint se fera donc le mardi 3 novembre.

## 5- Restauration

Les bousculades dans la file d'attente pour accéder à la cantine sont liées au fait que les élèves de 6<sup>ème</sup> ne possédaient pas encore de badges à la couleur de leur niveau de classe. Les améliorations sont en cours, mais la gestion reste difficile.

Il y a déjà eu deux exclusions temporaires suite à deux conseils de remédiation d'élèves de 5<sup>ème</sup> dont le comportement n'était pas correct avec les 6<sup>ème</sup>.

La distanciation est impossible à respecter à la cantine. L'établissement SMP a reçu une autorisation pour remettre normalement la disposition des chaises lors des repas.

Concernant la variété de ces derniers, Mme Delahaie informe les parents que des légumes verts sont proposés tous les jours mais ils sont moins préférés que les féculents par des enfants.

L'APEL organisera dans la mesure du possible avec les parents correspondants des visites-déjeuner. Mais avec les conditions sanitaires, il sera compliqué de manger au milieu des enfants. Une commission restauration se tiendra le 5 novembre ; l'APEL sollicitera les remarques et suggestions des parents.

## 6- CDI

Le protocole d'accès est à retravailler avec les documentalistes. Il y a une priorité sur l'heure du déjeuner car il y a souvent des cours d'EMC au CDI.

Lors des permanences, il y a rarement autant de places que de demandes.

De la 6<sup>ème</sup> à la 3<sup>ème</sup> les élèves n'ont pas le droit de rester dans les salles de classe.

## 7- Situation sanitaire

Mme Delahaie précise que pour l'instant en 6<sup>ème</sup> il y a eu un cas positif qui est resté 14 jours sans venir à l'école, les cas contacts restent 7 jours chez eux.

Au total sur tout l'établissement qui compte 2900 élèves, seuls 6 élèves ont été testés positif à la Covid, et trois enseignants. Madame Courtoux Escolle Chef d'établissement prévient les familles via école directe dès lors qu'un test positif nous est signalé par les familles.

Les parents sont prévenus lorsqu'il y a un cas avéré, mais pas lorsque c'est un cas contact car le test n'est pas obligatoire.

Lorsqu'un cas est positif, il est signalé par l'établissement à l'Agence Régionale de Santé (ARS), ainsi que la liste des personnes cas contact sans masque puisqu'ils représentent un contact à risque.

En revanche, si la personne positive était en contact en étant masquée, ce n'est pas considéré comme un risque par l'ARS.

Le gouvernement a fixé à trois cas positifs dans la même classe pour devoir la fermer.

On ne peut pas mettre en place de cours en visioconférence pour deux élèves absents. Il en est de même si c'est le professeur qui est absent, car cela demanderait du personnel de surveillance des élèves en classe. Si la classe entière n'est pas fermée il est trop compliqué de mettre en œuvre ces cours en visio.

Les élèves de 6<sup>ème</sup> sont relativement disciplinés quant au port du masque, un peu moins concernant le respect de la distanciation.

Comme vous avez pu le lire sur « école directe », malheureusement le cross a dû être annulé en raison des circonstances sanitaires. Il sera peut-être organisé si la situation s'améliore.

## 8- Conseil de mi-trimestre

Mme Salaün explique que le conseil de mi-trimestre a lieu entre avec le professeur principal et l'équipe pédagogique de la classe. L'objectif est de se prononcer sur le positionnement des élèves, leur comportement, leur attitude par rapport au travail et les difficultés rencontrées. Les notes n'y figurent pas. Elles sont visibles sur Ecole Directe. Le bulletin de mi- trimestre est à rendre signé par les parents au retour des vacances de la Toussaint. Il faut bien prendre en compte l'appréciation de l'équipe pédagogique qui y est notée et en discuter avec son enfant ; les remarques sur l'attitude permettent de redresser la barre avant le premier conseil de classe.

Le bulletin de mi- trimestre sera visible sur Ecole Directe après qu'il ait été remis aux parents.

Il est rappelé que les professeurs ont toute liberté en matière de pédagogie. Les parents doivent prendre rendez-vous avec l'enseignant quand ils estiment qu'il y a quelque chose qui ne va pas, cela permet d'avoir une meilleure compréhension des attentes du professeur. Les enfants ont souvent du mal à gérer leurs émotions.

Mme Salaün rappelle qu'il faut consulter régulièrement le carnet de correspondance de l'enfant. Il est l'outil de dialogue entre le Collège et les parents, notamment pour les absences (mots jaunes pour les absences et mots bleus pour les retours en classe) ou les demandes de rendez-vous avec le REP ou les professeurs.

## 9- Questions diverses

Mme Delahaie signale que le format de la réunion parents/professeurs n'est pas encore défini en raison du contexte sanitaire actuel.

L'adresse pour signaler les absences des enfants est [absence.6.5@smpicpus.fr](mailto:absence.6.5@smpicpus.fr) Ces absences doivent être par la suite justifiées par un « mot bleu » daté et signé des parents remis en main propre aux REP par l'élève.

Il est rappelé aux parents qu'ils doivent s'adresser à l'APEL pour toute question d'ordre général via les parents correspondants qui relayeront aux parents coordonnateurs en relation direct avec la REP ; la réponse la plus juste et circonstanciée leur sera adressée en retour.

Certains parents qui ont plusieurs enfants scolarisés à SMP demandent qu'il soit noté sur les messages Ecole Directe la classe et la matière concernées. Mme Delahaie en prend bonne note.

Il sera demandé à la société de restauration Scolarest qui fournit les repas de SMP que les menus de la cantine puissent être mis en ligne sur Ecole Directe.

Mme Salaün précise pour les enfants qui n'ont pas d'imprimante chez eux, qu'il y a la possibilité de venir avec une clé USB et d'imprimer au CDI ou de passer lui demander à son bureau.

Certains parents correspondants signalent de nombreux retours concernant les mots ou remarques dans le carnet de correspondance de certains nouveaux professeurs. Après vérification, seuls 8 élèves étaient concernés. Le corps enseignant demande aux parents un peu d'indulgence. D'autres professeurs plus aguerris conseillent et accompagnent leurs jeunes collègues. Il est souligné qu'il vaut mieux être ferme en début d'année pour ne pas se laisser déborder quitte à l'être un peu moins au fil de l'année Il est bon d'encourager nos enfants à ne pas se braquer et à bien être attentifs aux conseils données par les professeurs.

D'autres remontées concernaient la méthode d'un professeur pour rendre les notes, après enquête, il s'avère que cela faisait suite à une auto correction. Le professeur concerné ne compte généralement pas la première note et évalue régulièrement les élèves.

La direction et les équipes pédagogiques confirment que les élèves sont émotionnellement fragilisés à cause des événements qu'ils ont vécus. Il importe que les parents les amènent à gérer leurs émotions, les aident régulièrement à gagner en autonomie et écoute des adultes. Il est primordial de dédramatiser et de relativiser le vécu de la scolarité au quotidien.

Il est rappelé que les évaluations se font souvent en fin de chapitre et que c'est pour cela qu'il arrive parfois qu'il y ait plusieurs interrogations la même semaine.

Des parents souhaitent savoir si les élèves de Saint Michel vont pouvoir bénéficier des ordinateurs qui doivent être donnés par le conseil régional. Mme Delahaie confirme que cela peut être possible car la demande a été faite par l'établissement, mais la mise en place prend un peu de temps.

Tous les sujets ayant été abordés, la réunion se termine après que l'APEL ait remercié Mme Salaün et Mme Delahaie pour le maintien en distanciel de la première réunion trimestrielle des parents correspondants avec la Direction et la REP en dépit des circonstances liées à la situation sanitaire.

Nous souhaitons une bonne année scolaire à vos enfants.

Vos parents coordonnateurs de l'APEL en 6<sup>ème</sup>

**Jeanne Haidar et Grégory Silvain**  
[coordo6eme.apelsmp@gmail.com](mailto:coordo6eme.apelsmp@gmail.com)